



Rapport d'activité 2025

**ASTRÉE – Association de soutien aux victimes
de traite et d'exploitation**



1

RÉSULTATS 2025

1.1 Formation et plaidoyer

→ PAGE 7

1.2 Détection et prise en charge

→ PAGE 13

1.3 Hébergement

→ PAGE 19

2

COMPTES 2025

2.1 Compte d'exploitation

→ PAGE 23

2.2 Bilan au 31.12.2025

→ PAGE 24

2.3 Annexes aux comptes

→ PAGE 25

MOT DU PRÉSIDENT

Une montée en robustesse, portée par le patient raffermissement du dispositif

→ PAGE 1

MOT DE LA DIRECTION

La force d'ASTRÉE

→ PAGE 4

MOT DE L'ÉQUIPE

Focus sur le nouveau pôle
«Formation & insertion»

→ PAGE 20

POUR FINIR

Remerciements

→ PAGE 27



MOT DU PRÉSIDENT

Une montée en robustesse, portée par le patient raffermissement du dispositif

L'année écoulée a été marquée par une intensification et une diversification des activités d'ASTRÉE, dans un contexte de consolidation institutionnelle et d'augmentation continue du nombre de personnes accompagnées. Devenue officiellement établissement socio-éducatif (ESE), l'association voit ainsi son rôle pérennisé dans la politique sociale du canton de Vaud, alors même qu'elle vient de célébrer ses dix ans d'existence.

Sur le plan du conseil et de l'hébergement, les demandes de détection se multiplient et confirment que de nombreuses personnes restent encore trop longtemps

invisibles avant de pouvoir être reconnues comme victimes de traite. Le foyer et les appartements de transition continuent de fonctionner régulièrement à pleine capacité, et grâce à des partenariats avec d'autres structures, toute personne ayant besoin d'un hébergement peut être accueillie, y compris les enfants qui accompagnent leur(s) parent(s) bénéficiaire(s), dans un contexte où les situations rencontrées concernent principalement l'exploitation sexuelle dans des appartements non autorisés, ainsi que l'exploitation domestique. Certaines personnes, prises dans une grande précarité et contraintes de soutenir financièrement

leur famille, ne peuvent toutefois pas immédiatement s'engager dans un suivi, ce qui rappelle que l'invisibilité peut aussi résider dans l'impossibilité pratique de demander de l'aide et impose des dispositifs souples, adaptatifs, capables de rester disponibles dans la durée.

Une année de plus, l'activité de formation et de sensibilisation a été particulièrement soutenue et constitue un levier central pour faire reculer cette invisibilité. ASTRÉE a poursuivi ses interventions auprès de professionnel·les de services publics, d'étudiant·es de hautes écoles ou encore de bénévoles issu·es d'associations, ce dans les domaines très divers ayant un lien direct avec la question de la traite et sa prise en charge : migration, droit du travail, prise en soin, protection des mineur·es, etc. Un axe important concerne désormais le milieu pénitentiaire : des échanges et formations avec les services concernés visent à faire émerger l'idée qu'une personne considérée comme « auteure » d'infractions peut être en même temps victime de traite, ouvrant ainsi un regard nouveau sur des trajectoires qui, sans cette grille de lecture, resteraient cachées. Cette démarche rejoint d'ailleurs de manière pragmatique les travaux d'ASTRÉE sur la non-sanction des infractions commises dans le contexte de l'exploitation, et contribue à faire reconnaître, dans le champ pénal, des victimes qui n'apparaissaient jusqu'ici que comme justiciables.

Le travail de plaidoyer et de coordination s'est également intensifié, notamment au sein de la *Plateforme Traite*, qui a poursuivi son développement avec l'arrivée d'un nouveau membre. Les organisations y poursuivent des actions communes de sensibilisation politique et institutionnelle, qu'il s'agisse de défendre le financement du plan d'action national, de prendre position sur les procédures pénales ou les réformes de l'asile, ou encore de dialoguer avec les autorités fédérales en charge de la justice, de la police et des migrations. Dans ce cadre, l'élaboration d'avis de droit sur les questions de séjour et sur l'article 182 du code pénal renforce l'accès aux droits des victimes et donne une visibilité juridique à des situations qui, sans accompagnement spécialisé, risqueraient de ne jamais être reconnues comme relevant de la traite.

En 2025, l'action d'ASTRÉE s'est poursuivie dans un « schéma de dispositif » de prise en charge de plus en plus robuste et complet, où chaque étape – de la détection à l'orientation, du conseil spécialisé à l'hébergement, puis à l'accompagnement vers une intégration en Suisse ou un retour en condition de sécurité – est définie, articulée aux autres et pensée pour rendre visibles des trajectoires souvent fragmentées et dispersées.

Francesco Panese – Président du Comité



La force d'ASTRÉE

Quelle est la force d'ASTRÉE ? Je me suis posé cette question en pensant à ces dix ans écoulés. Finalement, je crois que la force d'ASTRÉE repose dans chacune des composantes suivantes.



Dans son encrage politique

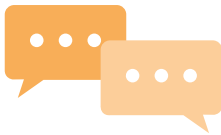
Démarrée par l'initiative politique, alors que très peu de situations étaient répertoriées dans le canton, ASTRÉE a pu se développer grâce au soutien de nos répondant-es au Département de la santé et de l'action sociale. Malgré les exigences parfois contraignantes, nos échanges ont toujours été constructifs et professionnels, visant la qualité des prestations. Ceci montre que lorsqu'une politique est courageuse et qu'elle est mise en œuvre avec l'esprit de service, des résultats peuvent être atteints dans l'intérêt commun.



Dans ses partenariats

Des partenariats riches, parfois démarrés un peu par hasard, d'autres fois, construits dans le temps ou jour après

jour sur le terrain au fil des bilans et des échanges. Ils sont au cœur de l'activité d'ASTRÉE. Nous collaborons étroitement au quotidien avec l'Établissement vaudois d'accueil des Migrants (EVAM), le Centre social d'intégration des Réfugiés (CSIR), Unisanté, le Centre sur la Loi d'aide aux victimes d'infractions (LAVI), *Caritas*, le Service d'aide juridique aux Exilé-es (SAJE), le Centre social protestant (CSP), le Service de la Population (SPOP), le Contrôle des habitants, le Service social international (SSI), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM), la Brigade Migrations et Réseaux illicites (BMRI) de la Police cantonale, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Fedpol, les organisations de la *Plateforme Traite, Appartenances*, les avocat-es, les soignant-es et j'en passe. Chacune de ses collaborations a été marquée par le respect des rôles et du champ d'intervention de chacun-e. Avec cette expérience nous avons surmonté les clivages qui peuvent parasiter les relations entre les entités associatives et institutionnelles en mettant au centre, encore une fois, des objectifs communs.



Dans son équipe

Une équipe en mouvement, comme l'institution, qui a traversé différentes phases, des crises, des moments de souffrances et des grandes victoires. À ASTRÉE on apprend à accueillir et à dire au revoir, pas seulement à nos bénéficiaires, mais également aux professionnel·les qui partagent tout ou un bout du chemin de l'organisation. Au départ des collaborateur·trices très motivé·es par la cause se sont heurté·es aux difficultés et aux défis de la mission, d'autres sont arrivé·es en soufflant de l'enthousiasme et des nouvelles idées. Certain·es sont parti·es, d'autres sont resté·es, toutes et tous ont laissé une trace de leur passage. L'équipe d'aujourd'hui, avec ses tempéraments, ses âges et ses compétences plurielles illustre pleinement que la richesse réside dans la diversité, que le succès n'est jamais un parcours linéaire mais est fait d'alliances, échanges, discussions... et même de disputes!

Enfin et non des moindres, la force d'ASTRÉE réside dans les personnes victimes qui ont toqué à notre porte durant ces années. Ces personnes dont les chemins de vie sont inimaginables, compliqués à démêler, issus d'expériences et de mille horizons différents. Des femmes, des hommes et des enfants avec qui nous avons construit des relations de

confiance, de respect et avec qui nous avons partagé plusieurs mois de vie. Elles et ils nous ont renvoyé à nos limites, à tout ce qu'on ne savait pas ou ne comprenait pas encore. Elles et ils nous ont appris à rester humbles, à questionner notre pratique et à adapter notre action en apprenant de nos erreurs. Ces rencontres nous disent finalement que notre force réside dans la capacité à avouer nos faiblesses et à apprendre des personnes qui nous entourent.

Depuis dix ans, ASTRÉE témoigne qu'une politique courageuse, des collaborations professionnelles et respectueuses, des travailleuses et travailleurs passionné·es et compétent·es et plus que tout, la conscience de ses limites, l'humilité et la capacité à rester à l'écoute des autres peuvent faire la différence.

Les droits, la solidarité, le respect du libre choix des personnes et des positions de nos interlocuteurs·trices, font partie intégrante des valeurs d'ASTRÉE. Plus ces valeurs sont mises à mal aujourd'hui, plus fort il faut les défendre. C'est le moment d'opposer à une pensée conservatrice et régressive, des idées novatrices et des propositions courageuses basées sur des évidences issues de la pratique de terrain.

ASTRÉE représente une lueur d'espoir dans ces temps difficiles.

Angela Oriti – Directrice

1

Résultats 2025



1.1

Formation et plaidoyer

La fin d'année 2025 marquait la fin du plan d'action à trois ans, initié en 2023 visant le développement et l'amélioration des prestations d'ASTRÉE. Le bilan est positif, la majorité des objectifs ayant été atteints, voire dépassés avec la réorganisation d'ASTRÉE en ESE. L'implication des équipes, mais également un intérêt toujours croissant pour la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes par les services publics, les autorités, les associations et le grand public a permis de mener à bien les différentes actions. Un nouveau plan, validé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) fin 2025 et visant à couvrir 2026-2028, a été réalisé dans le but de poursuivre l'efficacité des activités initiées ces dernières années. Ce nouveau plan vise également, à terme, à stabiliser la croissance d'ASTRÉE.

Concernant les actions de formation et les séances de réseau avec les partenaires, celles-ci sont souvent indissociables. Les rencontres avec les partenaires, de niveau public ou associatif, cantonal ou fédéral, sont la première étape d'échange sur les réalités et constats de chacun-es. Puis s'en suivent la définition des objectifs communs et la préparation de pistes d'action. Ces échanges donnent quasi systématiquement lieu à l'organisation de formations ciblées pour les équipes en contact avec des victimes potentielles, pour lesquelles les présentations sont préparées au cas par cas, selon les besoins des participant-es.

En plus de notre site internet astree.ch, retrouvez les activités d'ASTRÉE et les newsletter aussi sur [LinkedIn](#).

+120

séances tout au long
de l'année 2025 avec les
partenaires du réseau

Ces rencontres s'organisent également sous forme de groupe de travail quand plusieurs acteurs-trices sont impliqués-es dans un but commun. ASTRÉE a participé en 2025 à plusieurs réunions, notamment au niveau national, avec le groupe de travail « asile » du SEM, le groupe de travail « détection des mineur-es » de Fedpol, ainsi qu'aux séances du groupe d'expert-es sur la lutte contre la traite des êtres humains (NEGEM) conduites par Fedpol et aux réunions des représentant-es des Tables rondes cantonales de lutte contre la traite. Au niveau cantonal, ASTRÉE a participé aux séances de la Table ronde du Canton de Vaud, au groupe de travail interdisciplinaire sur la prévention des risques d'exploitation des mineur-es conduit par la DGEJ et à la Commission cantonale Pluridisciplinaire chargée de coordonner l'application de la LPros (CPCLP) conduite par la Police cantonale.

Initiés depuis quelques années, ASTRÉE a multiplié en particulier les échanges au niveau cantonal dans les thématiques suivantes : la prévention de l'exploitation des mineur-es avec la DGEJ et les foyers de mineur-es non-accompagné-es (MNA) de l'EVAM, ainsi que la sensibilisation des services du milieu pénitentiaire avec notamment le soutien du Service pénitentiaire du canton de Vaud, le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (SMPP) et la Fondation vaudoise de probation (FVP).

36

formations données en 2025

Afin de fournir aux professionnel·les de terrain les outils et informations adaptés à leur pratique, 36 formations et présentations ont été réalisées tout au long de l'année :

- Pour la formation/formation-continue: Certificate of Advanced Studies (CAS) LAVI, CAS *Droit d'asile et procédures*, École Supérieure Sociale Intercantonale de Lausanne (ESSIL), cours Sociologie Bachelor à l'Université de Fribourg (UNIFR), HES-SO Master, Faculté de droit de l'UNIFR, Haute école de travail social de Lausanne (HETSL), brevet fédéral de spécialiste en migration, École de police du Valais;
- Mineur-es: Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP) du canton de Vaud, EVAM MNA Savigny, EVAM MNA Lucens, foyers DGEJ;
- Bas-seuil: Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP) – Équipe Rue, *Fleur de Pavé*, Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA);
- Milieu pénitentiaire: agent-es de probation de la FVP, SMPP des établissements pénitenciers des Léchaïres, de la Tuilière, de la Plaine de l'Orbe, du Bochuze, du Bois-Mermet et de la Croisée;
- Autres: NEGEM, réseau tessinois avec *Antenna Mayday*, Congrès Asile & Migration avec la *Plateforme Traite*, Table Ronde Vaud sur les mariages forcés, délégation du Nigéria de professionnel·les spécialisé·es dans la lutte contre la traite des êtres humains, CPCLP;
- Informations communautaires: Association *Compass*, Chambre cantonale consultative des Immigré·es (CCCI), l'équipe de coordination de l'association *Nous Autres pour les Autres* (NAPLA), *Appartenances* pour les interprètes communautaires, Fondation *Surgir* pour les bénévoles des *Multiplicatrices*.

Le projet « Informations communautaires », dont l'objectif principal est d'informer et sensibiliser les communautés potentiellement concernées par la thématique de la traite, a franchi une nouvelle étape en 2025. Plusieurs formations des personnes-relais issues de différentes communautés ont été mises en place dont certaines sont en cours de pérennisation. De plus, les rencontres avec les représentant-es d'associations telles que *Colombia Vive*, *Voqueer* ou *Rainbow Spot* ont permis de nourrir les réflexions quant à l'adaptation des outils et des canaux d'information aux publics concernés.

« Outre les actions de sensibilisation, ce projet vise à renforcer le soutien communautaire des personnes suivies par ASTRÉE. Dans cette optique, nous avons mis en place les ateliers « Après ASTRÉE » co-animés par les ancien-nes bénéficiaires ayant aujourd'hui acquis leur autonomie. Les participant-es du premier atelier organisé en 2025 ont particulièrement apprécié le partage d'expériences entre pairs et ont exprimé le souhait de renouveler l'expérience. »

Marianna Selicka – Responsable pôle « Informations communautaires »



10

ans d'ASTRÉE

5

ans de la *Plateforme Traite*

En automne 2025 se sont déroulées les *Semaines d'Action contre la traite des êtres humains*, coordonnées par par l'OIM qui ont lieu tous les deux ans. À cette occasion, deux anniversaires ont été célébrés :

- Les dix ans d'ASTRÉE le 16 octobre au *Pyxis – Maison de la culture et de l'innovation numérique* à Lausanne, avec une exposition artistique consacrée à l'accompagnement des personnes victimes de traite et d'exploitation. Un communiqué de presse a été publié à cette occasion par la Cheffe du Département de la Santé et de l'Action sociale Rebecca Ruiz.
- Le cinq ans de la *Plateforme Traite* par l'organisation d'un événement de formation avec plusieurs ateliers pratiques consacrés à la protection des victimes tenus par les cinq organisations membres (Association valaisanne de soutien aux victimes et témoins de la traite des êtres humains (AVIT), ASTRÉE, CSP Genève, Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration (FIZ) et Antenna Mayday). Les études menées par le FIZ et ASTRÉE sur les dispositifs cantonaux de protection existants en Suisse ont également été présentées.

Les articles & reportages sur les activités d'ASTRÉE sont à retrouver sur astree.ch → Documentation → Espace média

Les statistiques et constats annuels sont à retrouver chaque année dans le communiqué de presse du 30 juillet à l'occasion de la *Journée mondiale de la lutte contre la traite des êtres humains* sur plateforme-traite.ch

ASTRÉE a soutenu la campagne *16 jours contre la violence basée (16jours.ch) sur le genre* dont le thème 2025 était la violence de genre et le handicap. Sensibilisée par cette thématique via la participation au groupe de travail et aux divers événements organisés par les organisations partenaires, ASTRÉE réfléchira tout au long de 2026 à rendre ses prestations plus accessibles à tous-tes.

Plusieurs autres actions destinées aux réseaux de professionnel-les ont été réalisées pendant les *Semaines d'Action*, notamment par le SPOP qui a demandé à ASTRÉE de soutenir la préparation de leur sensibilisation en ligne auprès des services de contrôle des habitants du canton de Vaud.

ASTRÉE a en outre été sollicitée tout au long de l'année par des médias de toute la Suisse pour des interviews et reportages.

Au niveau fédéral, avec les membres de la *Plateforme Traite*, ASTRÉE a été appelée à commenter un projet de programme de protection coordonné par Fedpol, visant à indiquer des bonnes pratiques dans la protection et l'accompagnement des personnes victimes en Suisse. La *Plateforme Traite* a été en outre active dans le soutien aux réponses de plusieurs consultations et motions au niveau national. Forte d'un nouveau membre par l'adhésion d'AVIT mi-2025, la *Plateforme* poursuit l'expansion de ses activités par le partage des constats de terrain, la communication de prise de position et la production de diverses publications visant la sensibilisation des autorités au niveau national, ainsi que l'amélioration de l'accès aux droits pour les personnes victimes de traite en Suisse. ASTRÉE a aussi poursuivi sa collaboration avec la Chargée de Mission latine en matière de traite des êtres humains afin d'accompagner et développer les prestations en faveur des victimes notamment dans les cantons du Valais, de Neuchâtel et de Fribourg. Une procédure permettant d'établir des critères pour le financement des prestations d'hébergement et d'accompagnement des victimes a été mise au point et validée par le Groupement latin des chef-fes de services de l'action sociale permettant ainsi d'harmoniser la collaboration intercantonale dans ce domaine.

1.2

Détection et accompagnement des personnes victimes

75

nouvelles personnes reçues
en entretien de détection

43

personnes reconnues
victimes

137

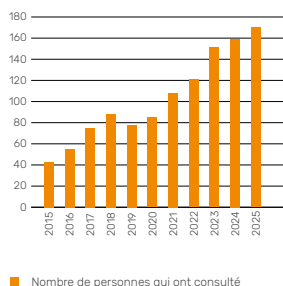
personnes suivies
(nouvelles et anciennes)
en 2025

En 2025, ce sont au total 170 personnes qui se sont adressées à ASTRÉE pour un entretien de détection ou de suivi. Parmi ces personnes, 137 ont été accompagnées par ASTRÉE, dont 111 femmes et 26 hommes. En plus de ces suivis, 13 personnes à charge accompagnaient les personnes victimes, soit 12 enfants et une adulte. Le nombre de personnes ayant consulté l'association en 2025 a ainsi significativement augmenté par rapport à l'année précédente.

Parmi l'ensemble des victimes accompagnées par ASTRÉE, 90 ont subi une exploitation à des fins de prostitution, 52 ont été victimes d'exploitation de la force de travail et 5 ont été contraintes à participer à des activités illicites. Pour 2025, les nouvelles personnes reconnues en tant que victimes sont au nombre de 43 dont 34 femmes, 8 hommes et une jeune femme mineure non accompagnée. Parmi ces personnes, 34 ont été victimes d'exploitation sexuelle et 14 d'entre elles de travail forcé (dont tous les hommes identifiés en 2025). Il convient de préciser que certaines personnes ont été exploitées dans plusieurs milieux. Les types de traite détectées en 2025 reflètent les tendances observées et confirmées durant les années précédentes avec les situations de prostitution forcée dans les appartements non-autorisés des personnes issues de communautés sud-américaines et nigérianes. Le nombre des cas de travail forcé le plus élevé demeure dans le domaine du travail domestique.

Malgré l'augmentation de situations d'exploitation sexuelle de jeunes femmes résidant en Suisse constatée par les professionnel·les du réseau, ce public reste absent des consultations d'ASTRÉE en 2025. Le renforcement de la collaboration avec les acteurs·trices impliqué·es dans la protection des mineur·es fait partie des objectifs du nouveau plan d'action interne.

FIG. 1 | Nombre de personnes ayant consulté



« En 2025, le poste de référente de suivi a continué de se construire et d'évoluer, offrant ainsi une meilleure visibilité des situations et permettant une meilleure coordination des entretiens de détection. L'année écoulée a également été marquée par l'arrivée de nouvelles collègues que nous avons accueillies, en leur transmettant nos savoirs selon nos pôles de compétences. Nous pouvons toutes et tous nous féliciter pour le travail accompli et la richesse de nos échanges. Chaque année demeure une source de belles et riches rencontres avec les personnes que nous accompagnons, dont le courage et la détermination sont une belle preuve de résilience et renforce notre engagement. »

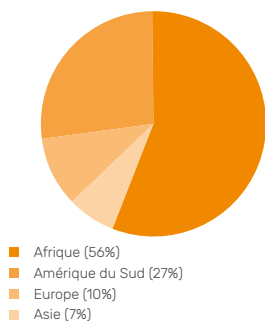
Marie Mauro - Référente « Suivis »

Le nombre total de consultations facturées en 2025 s'élève à 3044, dont 261 entretiens détectifs et 2783 entretiens de suivi. Ces chiffres ne traduisent pas nécessairement l'augmentation du nombre de situations en 2025. La réduction du temps d'entretiens de suivi est due, entre autres, au changement de système de distribution des prestations financières, centralisé par une nouvelle collaboratrice depuis 2025. Quant à la légère diminution des entretiens détectifs, elle s'explique en partie par une amélioration du processus de détection avec des étapes d'évaluation des critères plus efficaces. Par ailleurs, le temps d'entretien avec les personnes à charge des victimes (généralement les conjoint·es ou les enfants) n'est souvent pas comptabilisé.

De manière globale, le volume des démarches entreprises en faveur des victimes a fortement augmenté cette année, en lien avec le nombre élevé d'enfants ou conjoint-es à charge des victimes. Sans que ceux-celles-ci ne soient reconnues victimes, de nombreuses démarches, souvent urgentes, sont à réaliser avant la création d'un réseau dédié. De plus, dans le cadre de situations complexes liées à la sécurité des familles des certain-es bénéficiaires, ASTRÉE est intervenue en amont de l'arrivée de leurs proches en Suisse pour introduire des demandes de regroupement familial, de visas humanitaires ou l'établissement de documents de voyage.

Bien que l'orientation par les partenaires demeure le canal principal d'accès à ASTRÉE, le nombre de personnes qui contactent directement l'association est en augmentation. Ces personnes découvrent l'existence d'ASTRÉE par le biais des réseaux communautaires ou encore en effectuant des recherches en ligne. En 2025, plusieurs victimes d'exploitation sexuelle dans les appartements non-autorisés ont été orientées à ASTRÉE par la Police. Ces personnes sont issues de communautés sud-américaines avec une forte proportion de femmes venant de Colombie. De manière globale, le nombre de victimes venant d'Amérique du Sud a augmenté cette année et représente 27% de personnes suivies par ASTRÉE. Un peu plus de la moitié des personnes suivies viennent d'Afrique (56%), alors que les victimes de traite venant d'Europe (10%) et d'Asie (7%) restent minoritaires.

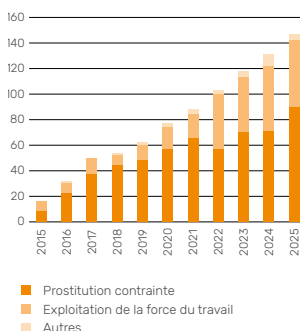
FIG. 2 | Origine des victimes 2025



« En 2025, ASTRÉE a organisé trois retours dans le cadre du programme d'aide au retour assisté : deux dans les pays d'origine et un retour au sein de l'Union européenne. Les délais administratifs parfois longs semblent constituer un obstacle et suscitent de la réticence à un retour. Avec cette temporisation, environ 7 personnes ont préféré opter pour un retour par leurs propres moyens. Nous pouvons relever que la collaboration avec les services concernés est primordiale pour construire des projets de retour pertinents et minimiser les risques pour la sécurité des victimes. »

Charlène Bulundwe – Responsable pôle « Retour assisté »

FIG. 3 | Nombre de victimes avec suivi par type de traite



Dès le début de leur prise en charge par ASTRÉE, les personnes reconnues victimes sont orientées à l'Unité de Soins aux Migrants d'Unisanté (USMi). La collaboration avec l'USMi demeure essentielle afin de garantir un suivi médical adapté aux besoins de chaque bénéficiaire et d'assurer la transmission des messages de prévention lors des séances de promotion de la santé organisées au sein du foyer. « En 2025, l'USMi a assuré une activité soutenue, avec 128 consultations réalisées pour les bénéficiaires d'ASTRÉE. Les 22 arrivées annoncées ont donné lieu à 21 premières évaluations et à une réorientation. Des réflexions ont d'ores et déjà été menées entre ASTRÉE et l'USMi afin de renforcer la collaboration. Pour améliorer la coordination des actions face aux situations complexes, Eva Deshayes, infirmière à l'USMi participera au colloque de l'association à raison d'une fois par mois. »

Patrizia Purgatorio – Référente pôle « Santé »

Lorsque les personnes suivies par ASTRÉE gagnent en autonomie et ne sont plus hébergées par l'association, elles continuent de bénéficier de consultations dans le cadre de la permanence post-séjour, qui a poursuivi son activité en 2025. « Lorsque des questions ponctuelles de la gestion du quotidien survient, elles et ils peuvent s'adresser à la permanence post-séjour, qui les reçoit à la demande. Le but est d'éviter que des personnes se retrouvent sans soutien lorsqu'il est nécessaire, avec les conséquences administratives que cela peut engendrer. »

Claire Ansermet – Référente « Hébergement » et responsable pôle « Post-séjour »

15

nouvelles dénonciations
en 2025

35

procédures pénales en
cours

Dénonciations pénales & LAVI

Près de la moitié des procédures pénales concerne l'exploitation de la force du travail (53 %) et un peu plus d'un tiers relève de la prostitution forcée (36 %). Certaines procédures impliquent à la fois l'exploitation de la force de travail et la prostitution forcée (7 %), ou encore les activités illicites sous contrainte et la prostitution forcée (4 %).

«En 2025, nous avons accompagné 15 de nos bénéficiaires dans des nouvelles dénonciations, cinq de ces victimes étant concernées par une même affaire. S'ajoutent à ces dossiers, ceux introduits dans les années précédentes. Ainsi, au 31 décembre, nous avons 35 procédures pénales en cours. Deux procédures se sont terminées avec une condamnation pour traite, en deuxième instance. En janvier, un important procès est parvenu à une condamnation pour traite en première instance impliquant trois victimes qui ont transitées par ASTRÉE au moment de la dénonciation, mais le dossier est en cours d'appel. Une procédure introduite en 2024 a été transférée à l'étranger. Cinq autres, datant d'avant 2024, ont fait l'objet d'une non-entrée en matière après de longues années d'enquête.»

Aurora Gallino – Référente juridique

Au cours de l'année 2025, trois décisions d'indemnisation LAVI ont été rendues, pour des montants compris entre 18'000 CHF et 32'000 CHF. «Dans le cadre de notre activité, la LAVI constitue un dispositif central pour l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires victimes d'infractions pénales. Une marche à suivre interne a été mise en place permettant une orientation claire et systématique des situations relevant de la LAVI. En parallèle, une procédure commune entre les deux institutions a été validée afin de coordonner au mieux l'accompagnement des victimes.»

Camille Reift – Référente pôle «LAVI»

Le nombre d'orientations des personnes issues du domaine de l'asile a continué à croître en 2025. « Dans le cadre des situations liées à l'asile, 27 personnes nous ont été adressées au cours de l'année 2025. Parmi elles, 17 ont pu être rencontrées, puis accompagnées ou réorientées vers d'autres services plus adaptés. Afin de mieux répondre à ces situations, un « pool asile » a été constitué au sein de l'équipe. Cette organisation permet de garantir une réponse cohérente et réactive aux demandes relevant de l'asile, tout en facilitant la coordination avec les partenaires externes, notamment *Caritas* avec qui nous collaborons essentiellement. »

Justine Bouele & Camille Reift
Collaboratrices du pool « asile »

Statut administratif

Tout au long de l'année 2025, nous avons accompagné 23 victimes dont la situation relève de la Loi sur l'asile, 88 personnes dont les situations sont soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration, cinq personnes dont le permis de séjour était soumis au régime de l'accord sur la libre circulation des personnes, une personne d'origine suisse et 22 personnes pour qui les démarches de régularisation n'avaient pas encore été initiées. Au total, ASTRÉE a présenté aux autorités migratoires 18 nouvelles demandes d'autorisation de séjour et 29 demandes de prolongations pour les situations déjà connues des autorités. En outre, nous avons sollicité trois visas humanitaires pour la famille d'une victime reconnue en 2025. Initialement refusés, ces visas ont finalement été accordés à la suite de l'opposition que nous avons formée à la décision des autorités migratoires fédérales.

« L'année 2025 a été marquée par une défense active du droit au séjour des victimes de traite des êtres humains. Face à quelques préavis négatifs, nous avons élaboré des prises de position et rédigé des oppositions qui ont permis, dans certains cas, un revirement de situation. Ces démarches visent à permettre aux autorités d'intégrer, dans leurs décisions, la spécificité des nouvelles formes d'exploitation, les enjeux primordiaux liés à la sécurité des victimes, ainsi que la nécessité de leur fournir une protection effective. En parallèle des suivis individuels, nous avons également eu l'occasion de nous investir dans un dialogue avec les autorités migratoires cantonales et fédérales. »

Aurora Gallino - Référente juridique

1.3 Hébergement

Le foyer et les appartements de transition ont été pleinement occupés durant l'année 2025 avec l'hébergement de 29 personnes au total. Ainsi, 19 femmes ont bénéficié de l'accueil au foyer et 14 personnes dont un enfant ont été hébergées dans les appartements de transition. Les solutions d'hébergement ont été trouvées pour toutes les personnes dans le besoin grâce aux accords de collaboration avec les hôtels et les foyers des structures partenaires. Cette année, un nombre important, soit 41 personnes dont 9 enfants, ont été logées dans les hôtels à court et moyen terme.

« En mai 2025, l'offre s'est élargie avec la location d'un nouvel appartement de trois pièces, pour une colocation de deux personnes. ASTRÉE dispose maintenant de dix places, dans sept appartements. Nous ne pourrions pas fonctionner sans nos partenaires : l'EVAM, la *Pension Bienvenue*, *Jeunotel* et les autres hôtels conventionnés par la DGCS. Les collaborations excellentes permettent de trouver rapidement des solutions pour les personnes dans l'urgence, ou qui, pour des raisons administratives, ne peuvent pas bénéficier d'une place en foyer EVAM. S'ajoute à cette coordination des hébergements, un suivi de la vie collective du foyer. »

Claire Ansermet – Référente « Hébergement »

MOT DE L'ÉQUIPE

Focus sur le nouveau pôle « Formation & insertion »

28

personnes ont participé aux
divers cours proposés par
le réseau

30

personnes ont suivi les
formations visant l'insertion
professionnelle

14

personnes ont
participé à des activités
occupationnelles

Le pôle de compétences « Formation & insertion » a été créé durant l'année 2025. En plein développement, l'objectif de ce pôle est, dans un premier temps, de répertorier les possibilités d'apprentissage du français, de formations et d'activités bénévoles ou occupationnelles auxquelles les bénéficiaires d'ASTRÉE ont accès.

L'offre en la matière est très riche dans la région lausannoise et les accords de collaboration, développés au fil des ans grâce aux contacts de terrain de l'équipe, sont nombreux. Régulièrement proactives dans ce domaine, les personnes suivies par ASTRÉE apportent aussi leur pierre à l'édifice, en nous partageant le nom d'une association, d'un atelier de français ou d'un endroit où pratiquer du sport à ajouter à notre carnet d'adresses.

Perspectives

Après un temps de repos, en parallèle des démarches administratives et pénales, souvent nombreuses, les personnes suivies par ASTRÉE cherchent rapidement à s'investir dans diverses activités occupationnelles et, surtout, professionnalisantes. Une certaine importance est mise sur le fait d'être occupé-e, de retrouver un rythme, de suivre des activités pour son propre bien-être. Les cours de français, les formations et les autres occupations permettent également de se créer un réseau dans la région, de tisser de nouveaux liens. Mais cette implication reflète également la valeur d'avoir à nouveau des projets d'avenir, dans une période où l'incertitude est encore bien présente, et d'envisager pas à pas sa trajectoire professionnelle en Suisse.

Pour les non-francophones, l'apprentissage du français reste une priorité. Les cours se déroulent principalement au sein de l'EVAM, mais également lors des ateliers de *Palabres*, *Lire et Écrire* ou *Appartenances*. À l'instar de Soraya (prénom d'emprunt) qui, arrivée début 2025 à ASTRÉE, a rapidement intégré les cours de français semi-intensifs de l'EVAM, puis a pris l'initiative de participer aux activités de *Palabres* les lundis soir. En plus de s'être créée un nouveau cercle amical, Soraya a considérablement amélioré son niveau de français et a gagné en indépendance. Les bénéficiaires d'ASTRÉE suivent également des cours d'informatique, des formations d'auxiliaire de santé ou en restauration, s'activent au sein de groupes sportifs ou mettent leurs compétences au service d'associations d'aide, pour ne citer que quelques exemples.

Le suivi d'ASTRÉE en matière d'intégration professionnelle consiste surtout à poser les bases de celle-ci. Une fois que les personnes obtiennent un permis de séjour, et alors que les possibilités scolaires et professionnelles s'élargissent considérablement, le CSIR prend le relais. Quoi qu'il en soit, ces bases reposent sur un socle déjà bien solide : les personnes suivies par ASTRÉE apportent avec elles un bagage d'expériences et de compétences riche et précieux, acquis tout au long de leur parcours de vie, que nos partenaires savent mettre en avant pour les accompagner dans la construction de leur futur en Suisse.

Justine Bouele - Responsable du pôle « Formation & insertion »



2

Comptes 2025



2.1 Compte d'exploitation 2025

PRODUITS (EN CHF)	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
Subvention DIRIS	-	308'200	308'200
Subvention FedPol	61'170	65'000	65'000
Subvention BEFH	10'000	10'000	10'000
Subventions	71'170	383'200	383'200
Hébergement - Contributions DIRIS	1'455'805	1'174'000	1'031'765
Hébergement - Contributions intra & extracantonales	83'707	61'800	74'844
Hébergement - Contributions des résident-es	6'188	-	19'557
Accompagnement	340'521	367'050	267'168
Produits des prestations	1'886'221	1'602'850	1'393'334
Produits financiers	-	-	44
Produits divers	13'980	5'500	84'759
Autres produits d'exploitation	13'980	5'500	84'803
Total produits d'exploitation	1'971'372	1'991'550	1'861'336

CHARGES (EN CHF)	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
Salaires et charges sociales	-1'403'189	-1'422'000	-1'330'826
Autres frais du personnel	-21'835	-20'500	-17'600
Honoraires de tiers	-3'840	-9'000	-4'070
Charges du personnel et de tiers	-1'428'863	-1'451'500	-1'352'496
Argent de poche	-72'740	-71'800	-64'787
Frais d'alimentation	-82'399	-77'600	-69'887
Autres charges directes des bénéficiaires	-3'317	-3'700	-3'196
Charges directes des bénéficiaires	-158'455	-153'100	-137'871
Entretien et frais d'infrastructure	-41'813	-49'300	-44'789
Loyers et charges	-229'793	-232'500	-202'279
Charges de structure	-271'606	-281'800	-247'067
Frais administratifs	-108'798	-95'200	-103'449
Charges financières	-818	-400	-492
Autres charges d'exploitation	-20'248	-9'550	-23'718
Charges de fonctionnement	-129'864	-105'150	-127'659
Total charges d'exploitation	-1'988'788	-1'991'550	-1'865'093

Résultat d'exploitation	-17'417	-	-3'757
--------------------------------	----------------	----------	---------------

Cotisations des membres	550	-	100
Dons sans affectation	3'585	-	3'956
Produits hors exploitation	17'632	-	15'750
Charges hors exploitation	-5'249	-	-98'764
Résultat hors exploitation	16'518	-	-78'958

Résultat avant variation des fonds	-899	-	-82'714
---	-------------	----------	----------------

VARIATION DES FONDS	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
Résultat avant variation des fonds	-899	-	-82'714
Attribution aux fonds → ANNEXE 2	-4'135	-	-19'806
Utilisation des fonds → ANNEXE 3	5'249	-	98'764
Résultat de l'exercice	216	-	-3'757

2.2 Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF (EN CHF)	2025	2024
Liquidités	371'346	211'928
Débiteurs	87'677	193'390
Comptes de régularisation actifs	47'573	37'892
Actif circulant	506'595	443'210
Immobilisations financières	49'190	44'050
Actif immobilisé	49'190	44'050
Total Actif	555'785	487'260

PASSIF (EN CHF)	2025	2024
Créanciers	133'647	75'324
Comptes de régularisation passifs	23'660	16'316
Engagements à court terme	157'307	91'640
Résultats d'exploitations subventionnées reportés	639	639
Résultat d'exploitation subventionnée de l'exercice	216	-3'757
Résultats en attente d'attribution	854	-3'118
DIRIS Réserve d'exploitation et d'investissements	361'520	366'770
Fonds propres affectés	361'520	366'770
Capital propre	36'103	31'968
Capital propre → ANNEXE 1	36'103	31'968
Total Passif	555'785	487'260

2.3 Annexes aux comptes

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l'association. Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes. Il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière

générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant : à la valeur nominale
- Actif immobilisé : à la valeur d'acquisition
- Engagements étrangers à court terme : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à long terme : à la valeur nominale

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Organisation et but

L'association ASTRÉE, sise Ruelle de Bourg 7 à 1003 Lausanne, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse. L'association a pour but :

- **La détection** : renforcer la détection des victimes de traite des êtres humains
- **L'hébergement** : proposer aux victimes un hébergement adéquat et sécurisé
- **L'accompagnement** : offrir une prise en charge globale des victimes (médicale, psychologique, administrative et juridique)
- **Le plaidoyer, la communication et la documentation** : améliorer les standards de protection des victimes et sensibiliser le grand public ainsi que les institutions à la thématique de la traite des êtres humains

Composition du Comité (exercice 2025)

Panese Francesco, président
Schmid Chany, trésorier
Apothéloz Affolter Stéphanie, membre
Bodenmann Patrick, membre
Magnollay Karlen Lisa, membre
Makaci Karim Olaf, membre
Saulnier Bloch Marie, membre

Rémunération de l'organe dirigeant

Le Comité de l'association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée.

Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

Organe de révision

Fiduciaire Favre & Perreaud SA, Lausanne
Mandat confié : révision restreinte

Organe comptable

AIGC – Association Interrégionale de
Gestions et Comptabilités, Ch. En Budron
D5, Le Mont-sur-Lausanne

Valeur résiduelle de dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2025	2024
Néant	0	0

Dettes envers des institutions de prévoyance

	2025	2024
Profelia	0	0

Montant des sûretés constituées en faveur de tiers

	2025	2024
Néant	0	0

Montant des actifs engagés en garantie de dettes et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	2025	2024
Néant	0	0

Événements survenus après la date du bilan : – Néant

COMMENTAIRES DU BILAN

1. CAPITAL DE L'ORGANISATION

2025	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	31'968	4'135	0	36'103
	31'968	4'135	0	36'103

2024	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	29'233	4'056	-1'321	31'968
	29'233	4'056	-1'321	31'968

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EXPLOITATION

2. ATTRIBUTION AUX FONDS

	2025	2024
Capital propre, cotisations des membres	550	100
Capital propre, dons sans affectation	3'585	3'956
DIRIS Réserve, excédent de produits 2023	0	15'750
	4'135	19'806

3. UTILISATION DES FONDS

	2025	2024
DIRIS Réserve, excédent de charges 2024	3'757	-
Avance non récupérée	0	1'321
Frais sécurité incendie	1'493	97'443
	5'249	98'764

Remerciements

Nous adressons nos chaleureux remerciements aux organismes qui, par leurs financements, ont permis la concrétisation et le fonctionnement d'ASTRÉE : Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Confédération Helvétique (Fedpol), Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH). Aux donatrices et donateurs pour leur générosité.

Aux réseaux de partenaires qui, par leur soutien, ont facilité notre travail.

Aux membres du Comité d'ASTRÉE pour leur engagement et leurs compétences mises au service de l'association : F. Panese, P. Bodenmann, S. Apothéloz, M. Saulnier Bloch, L. Magnollay, O. Makaci, C. Schmid.

À la directrice d'ASTRÉE, Angela Oriti.

À toute l'équipe d'ASTRÉE pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille :

Alba Carolina Araujo, Aurora Gallino, Camille Reift, Charlène Bulundwe, Claire Ansermet, Elia Pezzulla, Julien Norberg, Justine Bouele, Lena Gaillard, Liliana Garzòn Diaz, Marianna Selicka, Marie Mauro, Mimoza Kokollari-Sivo, Patrizia Purgatorio, Sandra Garrido, Shana Monnin, Sitara Chamot, Solange Godoy Espinoza, Vanessa Constant, Xavier Byrde, Céline

Jeannet, Chloé Hügli, Coline Wileczelek, Élise Buclin, Fiona Engelmann, Florence Schluchter-Robins, Gayané Avetisyan, Milana Aronov, Mounia Röthlisberger, Pia Shazar, Sarah Horisberger. Un merci particulier à Sacha Décoppet pour son implication dans l'organisation de l'exposition des 10 ans d'ASTRÉE.

Aux personnes rencontrées lors d'entretiens de détection ou accompagnées par ASTRÉE, pour la confiance qu'elles nous accordent.

Soutenir l'association

Vous pouvez soutenir le travail d'ASTRÉE en devenant membre de l'association. Vous trouverez le formulaire sur astree.ch → Devenir membre, la cotisation annuelle est de CHF 50.-.

Contact

Association ASTRÉE
Ruelle de Bourg 7
1003 Lausanne

021 544 27 97
021 544 27 98
info@astree.ch



IMPRESSUM

Rédaction Association ASTRÉE
(Angela Oriti, Marianna Selicka, Mimoza Kokollari-Sivo)
Graphisme Plates-Bandes communication
Tirage 500 exemplaires

